

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07-15/2025**

**Date de convocation : 4 avril 2025**

**Date d'affichage : 4 avril 2025**

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du patrimoine rural non protégé pour les travaux de rénovation de la fontaine, du parvis de l'église, de la statue du St Michel et de la façade de la mairie**

**L'an deux mil vingt-cinq et le huit avril à 21 heures 00,**

**Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.**

**Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Frédéric BERNE - Séverine CAPOGNA - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS**

**Absents, excusés : Ghislaine BARTHELON**

**Procurations : Ghislaine BARTHELON à Jérôme MALORON**

**Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département et notamment les dispositifs de subvention relatif à la restauration et la valorisation du patrimoine,

Considérant que le projet de rénovation de plusieurs édifices communaux non protégés mais à la valeur patrimoniale certaine, dont le coût prévisionnel s'élève au total à 37 484,24 € HT, est susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental au titre du dispositif « culture et patrimoine ».

Considérant le plan de financement prévisionnel établi :

- Travaux prévus :
  - o Façade de la mairie et mur d'enceinte : 18 005,90 € HT + 1 551,24 € HT
  - o Parvis de l'église : 6 147,47 € HT
  - o Nettoyage de la statue du St Michel sur l'église : 6 300 €
  - o Fontaine : 5 479,65 € HT
- Subvention du Conseil Départemental pour 50%, soit 18 742,12 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**LANCE** le projet de rénovation de plusieurs édifices communaux historique non protégés (mairie, parvis de l'église, statue du St Michel, fontaine)

**DIT** que les crédits suffisants sont inscrits au budget

**SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Départemental concernant le projet de rénovation de plusieurs édifices communaux (mairie, parvis, statue, fontaine).

**AUTORISE** le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision

Envoyé en préfecture le 10/04/2025  
Reçu en préfecture le 10/04/2025  
Publié le  
ID : 026-212603195-20250408-D15\_2025-DE

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Saint Michel sur Savasse, le 9 avril 2025**

**Le Maire**



**Pierre COLOMB**